



## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	<b>Projet de circulaire « Adaptation des fonds propres de base »</b>  La circulaire règle la détermination du capital réglementaire en cas d'utilisation d'un standard comptable international reconnu.
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
Délai de réponse :	<b>10 novembre 2006</b>
Dépôt de la prise de position :	Secrétariat de la Commission fédérale des banques Claude Suchet Schwanengasse 12 Case postale CH-3001 Berne  ou  <a href="mailto:claudio.suchet@ebk.admin.ch">claudio.suchet@ebk.admin.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
Publication des prises de position :	Sauf avis contraire, la CFB part du principe que les personnes et organisations concernées donnent leur accord à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Claude Suchet Tél. +41 31 322 69 35 <a href="mailto:claudio.suchet@ebk.admin.ch">claudio.suchet@ebk.admin.ch</a>  Arduino Lavina Tél. +41 31 322 01 50 <a href="mailto:arduino.lavina@ebk.admin.ch">arduino.lavina@ebk.admin.ch</a>